



Ma banque coupable de non assistance à personne en danger ?

Par **staif**, le **22/01/2016** à **10:16**

bonjour

Je suis sans ressource depuis 5 ou 6 ans et vivote des jeux en ligne. Ma banque est évidemment au courant et je possède une carte gold et un découvert autorisé de 130 € (le minimum syndical).

Il m'est déjà arrivé de me mettre à découvert et de régulariser pour des sommes avoisinant les 1.000 €.

Aujourd'hui je suis à découvert de 7.000 € car j'ai pété les plombs par addiction au jeu.

Tout allait bien jusqu'à ce que je sois victime d'une usurpation d'identité et que je m'en aperçoive courant juillet 2015. Une personne avec de faux papiers a contracté 3 crédits à la conso. de 10 000€, a floué, le RSI (qui m'a bloqué de l'argent sur mon compte et me l'a rendu après dépôt de plainte) ainsi que pôle emploi pour 14.000 €.

Les problèmes arrivant les uns après les autres, mon addiction s'est renforcée et je me suis mis à miser de l'argent que je n'avais pas. Je sais, ma description fait un peu lépreux mais ne fuyez pas svp...

Je ne suis pas si con que j'en ai l'air car même si je me suis laissé prendre au jeu, j'ai un bac + 5 qui va me servir à rebondir car je suis décidé à changer de vie.

Mon problème : je fais flamber ma CB gold (je ne sais même pas si j'y ai droit), jour après jour je m'enfonce dans un découvert jusqu'à plus de 7.000 € en créditant des sites de jeux en ligne et aucune nouvelle de ma banque. Alors j'essaye de me refaire et m'enfonce doucement

mais sûrement. Puis, mardi, "le réveil sonne" et, la banque me demande de rembourser sous 48 h. Je demande du temps ou un arrangement car, même si j'aurais aimé, inconsciemment et avec du recul, que ma CB soit bloquée bien avant de toucher le fond, je suis responsable et je ne m'échappe pas. Pourtant je ne comprends pas qu'il n'y ait pas de rôle de conseil de ma banque, de blocage de ma CB, de prise de contact téléphonique. Pour moi c'est comme s'il venait de m'octroyer un prêt pour le jeu. Qui dit prêt dit remboursements échelonnés. Je leur ai fourni un dépôt de plainte pour usurpation d'identité et escroquerie. Je n'ai aucun revenu fixe depuis 6 ans. J'ai déjà eu des incidents bancaires suite aux jeux en lignes. Et pourtant, je possède une carte gold qui m'a permis de dépenser plus de 7.000 € en plus d'un mois sans être inquiété.

Bref, que puis-je faire ? Que devrait'il m'arriver ?

PS : suite à l'usurpation d'identité, je suis fiché Banque de France et ma femme aussi, donc aucun crédit ne peut être contracté.

Merci de votre aide,

Bien cordialement.